

reconnaistre sa grant misericordi et regradier los gloriours dons de sa bonta, y être plus fervens à faire lo servis de nostron Seignour Jhesu-Crit et de la sin gloriouosa Virginia Mare, humilment et devotement voil escrire à vostron edifiment, una partia de la honesta et saincta et discreta conversation que ceti espousa de Jhesu-Crit cenet en terra. »

« A l'honneur de Dieu et à la louange de son bénit nom et pour reconnaître sa grande miséricorde et le remercier des glorieux dons de sa bonté, et être plus fervente à faire le service de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa glorieuse Vierge Mère, avec humilité et dévotement, je veux écrire à votre édification une partie de l'honnête, sainte et discrète conversation que cette épouse de Jésus-Christ mena sur cette terre ».

Le patois de nos contrées ressemble à ce langage que tous nos paysans comprendraient encore parfaitement.

Arthaud de Charnay, témoin dans l'acte précédent, appartenait à une famille de ce nom, qui possédait la seigneurie du bourg de Charnay. Ce village, vieux bourg gallo-romain, se trouve au nord de Chazay, au sommet d'une colline d'où il domine, d'un côté, Chazay et la vallée d'Azergues ; de l'autre, Alix et les montagnes de Theizé, de Bagnols et du Bois-d'Oingt. Dans les anciennes chartes, Charnay est nommé *Carnacus*, *Caarnacus* et *Carniacus*, sans doute, quelque romain riche et important. De nombreuses médailles de Gallien, de Dèce, de Valérien et de Posthumius, trouvées sur son territoire, nous prouvent son ancienne origine. Son château féodal était alors aux Arthaud qui vont bientôt être remplacés par les Milon vers 1120 (27).

---

(27) Charnay, jusqu'en 1173, dépendait des comtes de Forez et Lyonnais ; à dater de cette époque, il appartient à l'archevêque de Lyon